

Qui pense aux mineurs artisanaux de la RDC?

Didier de Failly, s.j.

Numéro 775, novembre–décembre 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72901ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Failly, D. (2014). Qui pense aux mineurs artisanaux de la RDC? *Relations*, (775), 9–9.

Qui pense aux mineurs artisanaux de la RDC?

DIDIER DE FAILLY, S.J.

A lors que le projet de loi C-486 sur l'utilisation des « minéraux du conflit » en République démocratique du Congo (RDC), introduit en 2011 par le néodémocrate Paul Dewar, semble faire son chemin à la Chambre des communes à Ottawa, il vaut la peine de se pencher quelque peu sur cette question. Le projet de loi s'inspire d'une disposition du *Dodd-Frank Act* américain, promulgué le 21 juillet 2010 par le président Obama, qui prévoit un programme de certification permettant d'assurer la traçabilité de certains minerais provenant de la RDC, qui entrent dans la fabrication de composants électroniques. Il s'agit des « 3TG », abréviation anglaise pour *Tin, Tantalum, Tungsten and Gold*, soit la cassitérite, la colombo-tantalite, la wolframite et l'or.

D'entrée de jeu, disons que cette certification est non seulement absolument nécessaire, mais devrait aussi être salutaire. Car les acheteurs de téléphones portables, d'ordinateurs et d'autres appareils électroniques désirent savoir si, oui ou non, les métaux utilisés dans leur fabrication ont servi à financer des groupes armés, ou encore s'ils ont été obtenus au prix de graves abus contre les droits humains. Et cela est tout à leur honneur. Car il est indéniable que l'extraction et la vente de ces minerais ont donné lieu à des horreurs. Il est remarquable que l'opinion publique dans les pays du Nord soit devenue sensible à ces aspects au point que les fabricants doivent en tenir compte sous peine de boycott de leurs produits litigieux. Encore faut-il, toutefois, éviter les effets pervers que cette certification engendre. Actuellement, celle-ci condamne trop souvent les creuseurs, ces mineurs artisanaux qui extraient la plus grande part des minerais 3TG dans l'est de la RDC, à ne plus trouver preneur pour leurs minerais – du moins pas en toute légalité.

Ceci dit et réaffirmé, qu'est-ce qui pousse les creuseurs à creuser dans des conditions si effroyables, au risque de mourir sous des éboulements, ou d'être victimes de combines montées par des pairs avec la complicité de détenteurs d'une parcelle de pouvoir? Sans compter qu'ils vivent dans des campements où règne une promiscuité inimaginable (d'où une forte prévalence d'infections au VIH/SIDA), sans jamais pouvoir envoyer au moins une partie de leurs gains à leur famille.

Toutes les enquêtes prouvent que les creuseurs, qui sont le véritable maillon producteur au départ de la

Les creuseurs sont conscients qu'ils ne construisent pas leur avenir avec cette activité, mais ils la pratiquent néanmoins parce qu'ils n'ont aucune alternative réelle.

chaîne de valeur, sont aussi ceux qui profitent le moins de cette activité minière. Bon nombre d'entre eux sont d'anciens membres de milices ayant préféré jeter la Kalashnikov qui leur permettait pourtant d'obtenir par la force nourriture, argent et femmes. Pourquoi alors devenir creuseurs? Parce que dans ce contexte d'extrême pauvreté du monde rural abandonné à lui-même et peu ou pas administré depuis des dizaines d'années, c'est la seule façon d'obtenir un revenu de survie à travers un métier reconnu. Ils sont cependant conscients qu'ils ne construisent pas leur avenir avec cette activité, mais ils la pratiquent néanmoins parce qu'ils n'ont aucune alternative réelle dans ces régions de l'est du Congo où les infrastructures sont dans un état lamentable, voire inexistantes.

En effet, diverses organisations leur proposent d'autres options, dans l'agriculture par exemple; mais aucun camion ne vient acheter la récolte, car les routes sont devenues d'épouvantables bourbiers! Selon les analystes les plus sceptiques, l'agriculture n'est même plus une alternative valable, les semences ou boutures n'ayant plus été renouvelées depuis des dizaines d'années. Il s'agit donc de penser dorénavant en termes de diversification des activités: ateliers de réparation de vélos et de motos; moulins à manioc, maïs et sorgho; décortiqueuses de riz paddy; bars et lieux de divertissement, etc. Bref, non seulement faut-il des routes carrossables, mais aussi de l'électricité, de la logistique de base. Or, ces investissements, qui relèvent de l'évidence au « Nord », dépassent les moyens des pays des Grands Lacs africains les plus concernés (Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi et Zambie). Aussi, ces pays gagneraient-ils à réaliser ces investissements de manière partagée. On pense ici, par exemple, à une autoroute reliant le lac Kivu et la capitale de la Province orientale, Kisangani, terminus de la navigation sur le fleuve Congo. Cette autoroute pourrait donner naissance à une véritable artère régionale avec oléoduc, liaison téléphonique cellulaire, câble de liaison télévisuelle, ligne électrique et même fibre optique déroulée depuis le Kenya ou la Tanzanie. Un autre projet structurant pour la région serait la relance de la culture du riz dans les milliers d'hectares de périmètres d'irrigation laissés à l'abandon dans la plaine de la Ruzizi.

Bref, si l'on veut aujourd'hui assainir l'extraction artisanale des minerais dans l'est de la RDC, il faut s'atteler véritablement à organiser le développement dans cette région des Grands Lacs africains. ●

L'auteur, jésuite, est directeur du Bureau d'études scientifiques et techniques et de la Maison des mines du Kivu, à Bukavu, en République démocratique du Congo

